



# PÉTITION - Non aux 39 logements

À l'ancienne Cave Coopérative du Bois d'Oingt

## DÉFENDRE l'avenir de notre village

*L'arrêté de non-opposition à une Déclaration Préalable d'Aménagement signé le 23 décembre par l'ancien maire P. Terrier nous alerte sur l'AVENIR DE NOTRE VILLAGE !*

Bonjour à tous,

Nous, habitants du Val d'Oingt, **nous opposons à une urbanisation brutale, irréfléchie, démesurée et irréversiblement destructive**. Nous exprimons notre vive inquiétude et opposition face au projet concernant la cave coopérative.

La densité qui résultera de ce projet sera d'environ **52 logements à l'hectare**, soit **plus de 2,5 fois le nombre de logements retenus par les documents d'urbanisme** de 20 logements à l'hectare.

Cette urbanisation brutale et rapide soulève plusieurs problèmes majeurs :

**Qu'en sera-t-il de la sécurité des déplacements déjà bien compromise ?**

**Qu'en sera-t-il de la qualité de vie ?**

**Qu'en sera-t-il de la qualité de l'environnement résultant de l'augmentation de la circulation pendulaire ?**

**Qu'en sera-t-il de la qualité paysagère, ADN du Beaujolais Pierres Dorées ?**

**Qu'en sera-t-il de l'avenir de notre village et de son caractère viticole et rural ?**

Nous défendons un urbanisme équilibré, respectueux de l'environnement et de la vie locale.

**Il appartient à chacun d'entre nous d'agir, ENSEMBLE, pour l'avenir de notre cadre de vie.**

Date : ..... / ..... / .....

Prénom : ..... Nom : .....

Commune - code postal : .....

Pétition à signer et à déposer à l'adresse suivante :

77 Chemin des Coasses - Val d'Oingt

Ou pétition à signer en ligne :

<https://www.change.org/pour-une-urbanisation-respectueuse-au-Bois-d-Oingt>

Notre site : <https://www.collectiflescoasses.com/>

Nous suivre :  

Signature :